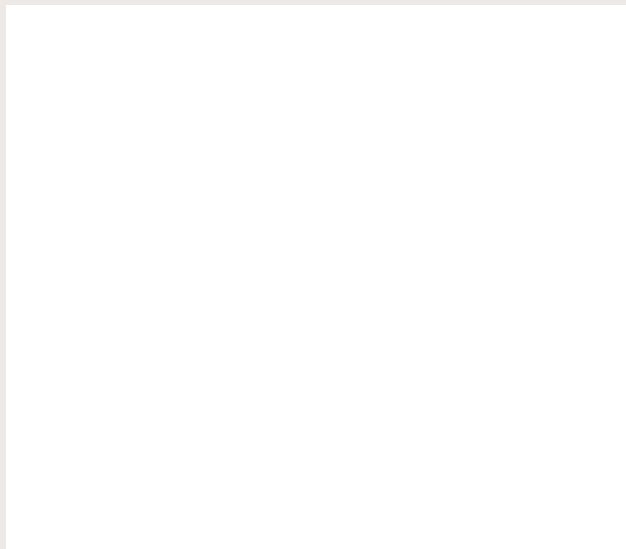


Remarques du concessionnaire :



Pour en apprendre davantage, communiquez avec votre concessionnaire Hyundai ou composez le 1-855-506-6160.

La Souveraine, Compagnie d'assurance générale

1750 – 2001, avenue McGill College
Montréal (Québec) H3A 1G1
Téléphone : 514-847-8615

Renseignements importants : Le présent dépliant est en fait un résumé des éléments-clés de l'assurance de remplacement, qui est une police standardisée d'assurance automobile du Québec (F.P.Q. n° 5) et qui est approuvée par l'Autorité des marchés financiers (AMF). Pour connaître tous les détails sur l'assurance de remplacement, ses limites et ses exclusions, veuillez consulter le sommaire, les fiches de renseignements et la police d'assurance. L'assurance de remplacement, qui est souscrite par La Souveraine, Compagnie d'assurance générale, est administrée par le Groupe financier LGM et distribuée par les concessionnaires Hyundai autorisés à l'échelle du Québec.

MC/MD Hyundai, les logos, le nom des caractéristiques, les images et les slogans sont des marques déposées appartenant à ou concédées par licence à Hyundai Auto Canada Corp.

Hyundai Auto Canada Corp.
hyundaicanada.com



© 2019 La Souveraine, Compagnie d'assurance générale. Un membre du groupe de sociétés Co-operators.

HYD-RI-B2C-0519-R11F



Assurance de remplacement.



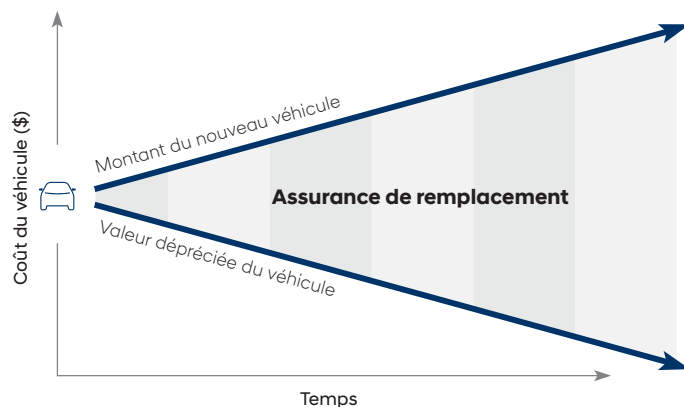
Distribuée par les concessionnaires Hyundai.



Protégez votre investissement.

La conduite de votre véhicule Hyundai est l'un des aspects les plus agréables de votre acquisition, et la protection de sa valeur l'est tout autant. Dans les faits, la valeur du véhicule se déprécie dès qu'il quitte la concession. Plus la valeur d'un véhicule se déprécie, plus il vous en coûtera pour le remplacer. L'assurance de remplacement est une option pour combler cet écart; elle couvre la dépréciation du véhicule causée par les dommages, la perte et le vol.

Pour en apprendre davantage, veuillez communiquer avec votre concessionnaire Hyundai ou composez le 1-855-506-6160.



Couverture pour véhicules neufs.

Si votre véhicule Hyundai neuf est déclaré une perte totale, l'assurance de remplacement couvrira la différence entre le montant remboursé par votre assureur principal et le coût d'un véhicule neuf muni des mêmes caractéristiques et accessoires. Si votre véhicule est endommagé, mais réparable, de nouvelles pièces authentiques Hyundai seront utilisées.

Couverture pour véhicules d'occasion.

Si votre véhicule d'occasion est déclaré une perte totale, vous êtes couvert pour la différence entre le montant remboursé par votre assureur principal et la valeur majorée de votre véhicule. Pour en savoir davantage, communiquez avec votre concessionnaire Hyundai.

Caractéristiques additionnelles.

- ✓ **Couverture pour toutes les options de financement.**
Offerte pour les véhicules neufs, d'occasion et de démonstration, qu'ils soient financés, loués ou achetés comptant.
- ✓ **Couverture pour véhicule de location.**
Vous êtes admissible à un véhicule de location équivalent au vôtre pendant que votre véhicule Hyundai est réparé ou remplacé. Une limite quotidienne et maximale s'applique.
- ✓ **Votre choix.**
Remplacez votre véhicule par un modèle de votre choix.
- ✓ **N'importe quel assureur, en tout temps.**
Changez d'assureur principal et restez couvert grâce à l'assurance de remplacement.
- ✓ **Prix fixe.**
Avec une prime fixe, vous êtes à l'abri des hausses tout au long de la période de couverture.
- ✓ **Couverture de franchise.**
Épargnez de l'argent en obtenant un remboursement total ou partiel de votre franchise d'assurance principale.
- ✓ **Aucun engagement.**
Vous pouvez résilier votre contrat en tout temps et obtenir un remboursement total ou partiel.